

COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

08/03/2021



PARIS
CENTRE

Devenez acteur des
mobilités actives à
Paris Centre

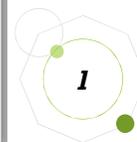


La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez-vous sur cab-pariscentre@paris.fr avant le 1er octobre.



Mairie
PARIS CENTRE



RAPPEL DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission aménagements cyclables

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

Conseil local du handicap

Le premier CLH de Paris Centre a eu lieu le 12 février.

Deux membres ont été tirés au sort pour rejoindre le comité des mobilités actives



ORDRE DU JOUR

1) Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons : trois nouvelles rues

Ce qui est attendu du comité : faire des retours sur les propositions d'aménagement des rues Temple, Poitou, roi de Sicile.

2) Présentation de la méthodologie de mise en œuvre de la démarche « embellir votre quartier » pour le secteur « Marais-les îles ».

Ce qui est attendu du comité : Informations sur la démarche et échange sur les modalités d'association.

3) Le « printemps/été des mobilités actives »

Ce qui est attendu du comité : Recueillir des propositions d'animations.

1) Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons

Contexte :

- Pour accompagner le premier déconfinement et les mesures de distanciation sociale, plusieurs trottoirs de Paris Centre ont été étendus en occupant les places de stationnement latéral, délimité par des plots jaunes ou des barrières.
- A l'automne 2020, la Mairie de Paris Centre a réalisé un diagnostic sur site pour évaluer les usages réellement observés et les améliorations à apporter aux aménagements.
- Dans le cadre de l'engagement de rendre plus d'espace pour les piétons dans Paris Centre, l'équipe municipale souhaite pérenniser ces aménagements là où une plus-value pour la marchabilité a été observée.
- L'enjeu de continuité est apparu majeur pour la majorité des aménagements, avec parfois des places de livraison ou GIC qui coupaient les cheminements proposés, réduisant ainsi leur intérêt. De manière générale, il a été proposé un rééquilibrage de la bande de stationnement avec un équilibre entre stationnement voiture, arceaux vélos et cheminement piéton préservé.

Les rues déjà traitées :

- Deux rues ont déjà été traitées lors de travaux de réfection de chaussée qui y étaient programmés indépendamment de ces aménagements transitoires : les rues **Sainte-Croix de la Bretonnerie** (novembre 2020) et **Saint Paul** (janvier 2021).
- Le recours à des barrières « croix de Saint-André » et des potelets a été privilégié pour protéger l'espace des occupations illicites (stationnement en particulier) tout en maintenant la perméabilité de la rue pour les traversées piétonnes.
- Du stationnement vélo, livraison, GIC et/ou payant est ajouté en fonction des besoins et en fonction de ce qui préexistait dans la rue, en application des objectifs de mandature (suppression de la moitié du stationnement motorisé en particulier).
- A plus long terme, des études pour élargir véritablement les trottoirs pourront être conduites sur les sites les plus pertinents (temporalité des études et travaux incompatibles avec cette démarche).

1) Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons

Les rues déjà traitées (suite)

- Exemple de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie :

Avant :



Après :



Liste des rues restantes

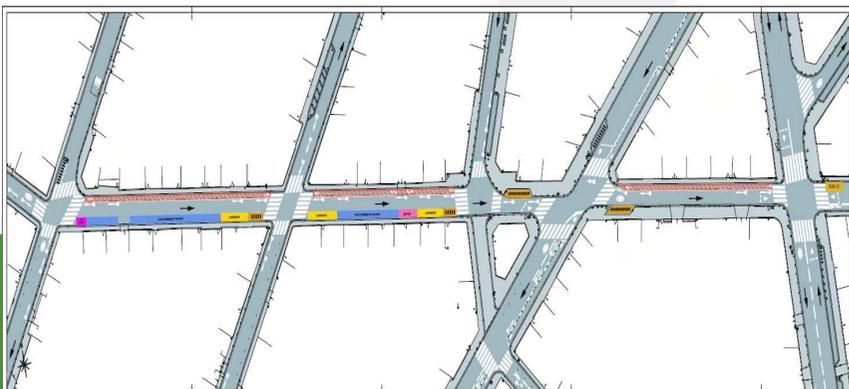
- Rue Charles Dupuis – déjà vue au précédent comité
- Rue Vieille du Temple – déjà vue au précédent comité
- Rue Elzevir – déjà vue au précédent comité
- Rue du Poitou – à l'ordre du jour
- Rue Charlot
- Rue de Saintonge
- Rue du Temple – à l'ordre du jour
- Rue du Roi de Sicile – à l'ordre du jour
- Rue des Francs Bourgeois

1) Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons

Rue du Poitou

Évolution de la bande de stationnement:

- 1 côté sanctuarisé pour les piétons
- Places de stationnement payant : supprimées d'un côté (environ 2/3 du total)
- Places 2RM : -2
- Places de livraison: 3 (-1 par rapport à l'existant, mais reportée sur la rue Vieille du Temple à proximité du croisement avec Poitou)
- Zone vélo: + 2 zones (covisibilité)



Avis émis :

La largeur des trottoirs : 1,50m côté pair (au Nord) et entre 1,8m et 1,5m côté impair.

À l'avenir, les plans seront transmis avec les noms et numéros des voies.

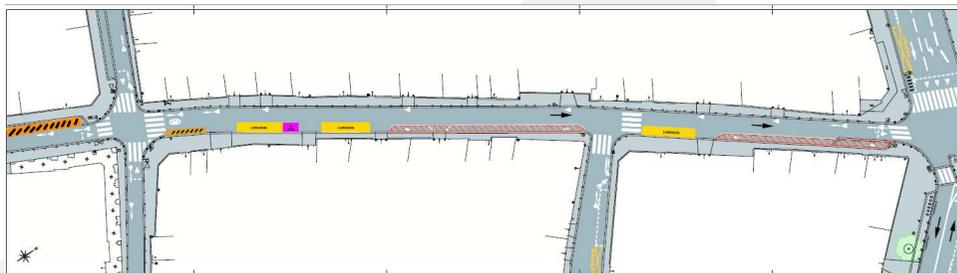
- **Jean** : les plots jaunes des deux côtés avec des zones de livraisons maintenues de part et d'autre risquent de ne pas inciter les piétons à utiliser l'espace créé. Par ailleurs il est dommage de ne pas poursuivre l'aménagement sur la rue du Pont aux Choux. Par ailleurs, le week-end la rue est très sollicitée par les piétons, il faudrait l'intégrer au paris respire hebdomadaire.
- **60 M de piétons** : sur des rues aussi étroites, nous avons toujours le même problème d'accessibilité pour les piétons, notamment les PMR.
- **Florence (conseil local du handicap)** : il faudrait élargir les trottoirs sur l'ensemble du linéaire sans zone de stationnement côté impair.
- **Rue de l'Avenir** : les trottoirs existants sont très étroits, la suppression du stationnement payant est pertinente. Peut-être est-il possible de créer du stationnement vélo longitudinal.
- **Vélorution** : la suppression du stationnement devrait être effectué des deux côtés, le stationnement vélo va se faire naturellement sur les croix de Saint-André, le problème insoluble est celui des livraisons qui restent matérialisées au milieu de la rue. On a par ailleurs un vrai sujet avec ces places qui ne sont pas respectées.
- **Retours de la Mairie de Paris Centre** : l'évolution de la bande de stationnement se fait en conformité avec les engagements de mandature qui visent à supprimer 50% des places de stationnement payant et de sanctuariser le nombre de zones de livraisons. Le choix s'est porté sur l'agrandissement du trottoir Nord qui est au soleil et qui est donc le plus fréquenté les week-ends. À terme, la création d'une Zone à Trafic Limité à l'échelle de l'ensemble du secteur fera baisser substantiellement le trafic de transit et donc le flux de voiture dans la rue. Enfin, une expérimentation avec capteurs est actuellement en cours sur les places de livraisons du 4^e, afin d'en optimiser l'usage et de renforcer les contrôles. Le contre-sens cyclable sera prolongé sur la rue du Pont aux Choux.

1) Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons

Rue du Temple

Évolution de la bande de stationnement :

- Places de stationnement payant : suppression pour espace piéton
- Places 2RM : suppression pour espace piéton
- Places de livraison: 3 places sanctuarisées et élargies
- Places GIC : 0 (pas d'évolution)
- Zones vélos : 1 créée + 1 améliorée (mobilier actuel inadapté)
- Zone trottinettes : 1 (déplacement de la place existante)



Avis émis :

- **Jean** : la suppression massive des places pour 2RM représente le risque de voir proliférer des stationnements abusifs là où nous ne voulons pas en avoir.
- **Vélorution** : le bilan des déplacements à Paris en 2019 vient d'être publié et illustre que la pratique des 2RM a baissé de 17% en 2019, après une baisse de 8% en 2018 ; soit 25% de baisse entre fin 2017 et fin 2019.

Bilan des déplacements 2019 : <https://www.paris.fr/pages/les-chiffres-des-deplacements-a-paris-en-2019-16899>

- **Retours de la Mairie de Paris Centre** : la Ville a créé beaucoup de stationnement pour 2RM ces 10 dernières années, notamment dans le cadre de la mise en conformité des chaussées par rapport aux largeurs pompiers (des places longitudinales 2RM ont été mises en remplacement de place voitures pour gagner de l'espace libre sur la chaussée). L'objectif de la Mairie de Paris Centre est de rendre moins facile le stationnement des 2RM pour ne pas inciter à l'utilisation de ce mode de déplacement. Deux leviers sont utilisés : la division du nombre de places par deux et la mobilisation des équipes de la DPSP dans les premières semaines qui suivent un aménagement et une suppression de places, pour empêcher que des habitudes de report sur le trottoir soit prise. Jusqu'ici cette méthode porte ses fruits. Par ailleurs, la Mairie de Paris Centre souhaite que le stationnement 2RM devienne payant, souhait exprimé plusieurs fois auprès de la Ville de Paris qui l'étudie.

1) Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons

Rue du Roi de Sicile

Évolution de la bande de stationnement :

- Places de stationnement payant supprimées presque intégralement pour espace piéton
- Places 2RM : suppression en particulier des 16 places au croisement de la rue Pavée
- Place GIC : 1 place déplacée (bilan neutre)
- Places livraisons : -2 mais agrandies et sanctuarisées
- Zones vélos : nombreux arceaux supplémentaires, en particulier dans les rues perpendiculaires entre Roi de Sicile et Rivoli
- Zones *freefloating* : déplacements à nombre constant



Avis émis :

La proposition des services (avec un agrandissement proposé au Nord au début de la rue, puis au Sud à la fin) s'est basée sur les largeurs existantes des trottoirs. La proposition est ouverte et les contributions reçues dans le cadre de la concertation pourront faire évoluer le projet. La seule contrainte technique se situe au croisement des rues Roi de Sicile et Malher, la giration du tourne à gauche étant complexe pour les gros gabarits.

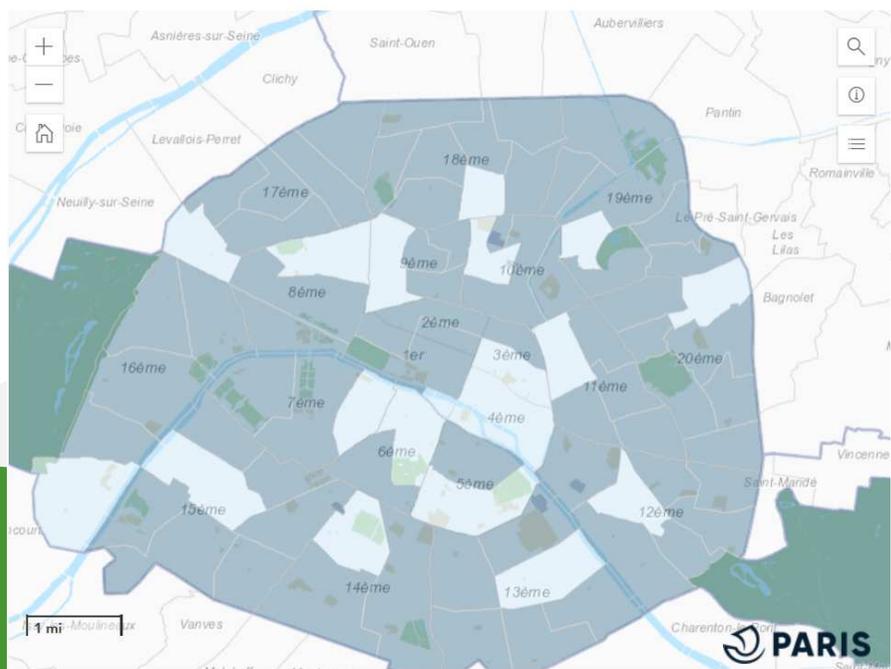
Les marquages aux sols piétons resteront signalisés au sol comme actuellement.

- **60 M de piétons**: le problème de circulation piétonne induite par les commerces perdure sur le secteur.
- **Un participant** : en lien avec la concertation relative à 10m2 en bas de chez vous, il serait intéressant de réfléchir à des projets de végétalisation dans ces espaces.
- **Retours de la Mairie de Paris Centre** : la Mairie souhaite que le rééquilibrage de l'espace public et de la bande de stationnement se fasse au profit d'une multitude de nouveaux usages : cheminement piéton, projets de végétalisation etc. Une communication incitative pour le dépôt de permis de végétaliser accompagne ces aménagements, et la démarche embellir votre quartier (voir slide suivante) permettra de proposer des projets de végétalisation en pleine terre là où c'est possible. A noter que pour les travaux d'aménagements de la rue, le démontage des terrasses éphémères sera nécessaire.

2) Présentation de la démarche « Embellir votre quartier »

Contexte :

- Pour coordonner les interventions sur l'espace public, la Ville de Paris lance [la démarche « embellir votre quartier »](#) qui vise à concentrer au maximum les travaux chaque année sur un quartier donné
- Pour Paris Centre, 3 quartiers dont le premier pour 2021/2022 est le Marais + les Iles (en bleu clair sur la carte)



Objectifs :

- Permettre aux habitants de proposer et co-construire collectivement des projets de transformation de l'espace public (végétalisation, apaisement des circulations, mise en accessibilité...) avec la Mairie
- Meilleure lisibilité pour les habitants sur le temps du chantier, les nuisances temporaires et sur les transformations positives attendues
- Eviter autant que possible que la rue réaménagée soit rouverte par un ou plusieurs concessionnaires (gaz, électricité, CPCU...) peu de temps après

Thématiques prioritaires à Paris Centre :

- Végétalisation
- Rééquilibrage de l'espace public en faveur des piétons et vélos
- Apaisement des abords des établissements scolaires
- Réalisation des projets votés aux éditions précédentes du budget participatif
- Révision du plan de circulation

2) Présentation de la démarche « Embellir votre quartier »

Possibilités d'implication du comité :

- Pour les projets mixtes où les mobilités actives ne sont pas au cœur des projets (végétalisation par exemple), participation des membres qui le souhaitent aux **réunions, marches exploratoires et ateliers publics**.
- Pour les projets spécifiques aux mobilités actives : étudier les projets avec le comité de façon séparée ou mélangée avec les autres acteurs locaux (en particulier conseils de quartiers) ?
- Pour la révision du plan de circulation, des ateliers spécifiques par sous-secteur vont être organisés. Proposition : participation des membres du comité qui le souhaitent aux ateliers publics + séance propre au comité de recollement des propositions issues des ateliers à l'échelle du Marais entier ?

Avis comité :

Le Comité souhaite être associé aux différents temps de concertation organisés dans le cadre de la démarche « embellir votre quartier », et notamment aux temps collectifs de façon croisée avec d'autres acteurs (comme les Conseils de quartier).

Concernant la révision du plan de circulation, le Comité souhaite être associé aux temps de concertations collectifs mais aussi avoir un temps dédié à la fin du processus pour prendre du recul sur la proposition de plan de circulation dans son ensemble, l'échelle du quartier entier.

3) Le « printemps/été des mobilités actives »

Contexte :

- La Mairie de Paris Centre souhaite organiser au printemps/été une programmation événementielle centrée sur les mobilités et l'espace public.
- Le but est de s'appuyer sur les acteurs locaux, en particuliers associations et collectifs, pour proposer des événements locaux diversifiés.
- Evènements possibles en lien avec les associations membres du comité :
 - Ateliers de réparation vélo en plein air ?
 - Campagne de marquage vélo contre le vol ?
 - Marches patrimoniales ?
 - Ateliers d'apprentissage du vélo ?
 - Rues aux enfants ?
 - Etc.

Propositions comité :

- **Catherine** : « une promenade dans le noir » qui pourrait être organisée en partenariat avec l'équipe qui tient le Restaurant dans le Noir de la rue Quincampoix. Il faudrait prévoir un itinéraire où nous serions « guidés » par des aveugles et nous nous déplacerions avec un bandeau sur les yeux qui nous mettrait en état de cécité et nous devrions affronter les obstacles auxquels sont confrontés chaque jour nos concitoyens handicapés. On pourrait faire cela dans le square devant notre Mairie ou bien dans le Jardin des Halles. Autre idée : un rallye pedestre à la découverte de tel ou tel quartier.
- **Florence (conseil local du handicap)** : des ballades pour (re)découvrir nos quartiers
- **Pour information** : MDB et Régie de quartier Paris Centre : deux bourses aux vélos programmées à partir de juin.
- La Mairie de Paris Centre invite les associations membres du comité à faire des propositions pour des évènements de plein air entre juin et août, elle pourra apporter une aide logistique au cas par cas.

Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- Plusieurs concertations **dès février 2021** sur la pérennisation des aménagements temporaires en faveur des piétons, rue par rue (3^e et 4^e arrondissements)
- **10 mars 2021** – Concertation sur l'aménagement du bas de la rue du Temple (4^e arrondissement)
- **Avril 2021** – Début du déploiement progressif de 400 nouvelles places de stationnement vélo autour des Halles, premier volet de 272 places (1^{er} arrondissement)
- **Mai/Juin 2021** – Extension du trottoir de la rue Payenne (3^e arrondissement) par des barrières « croix de Saint-André » et installation d'arceaux vélo + installation d'arceaux vélos rue de Sévigné (musée Carnavalet + lycée Victor Hugo)
- **Mai/Juin 2021** – Mise en œuvre des aménagements pérennes pour les rues Vieille du Temple, Elzevir et Dupuis
- **1^{er} trimestre 2021** – Réunion d'information sur les évolutions apportées au projet d'apaisement des abords de l'école Saint-Martin (3^e arrondissement) suite à la concertation menée
- **5 mai 2021** – Lancement de la démarche « embellir votre quartier ». Quartier 1 pour coordination des travaux en 2021-2022 : Marais + îles
- **1^{er} semestre 2021** – Début de sécurisation des aires piétonnes Montorgueil et Halles par des bornes anti-intrusion (sécurité publique), sur le modèle des rampes d'accès aux berges
- **1^{er} semestre 2021** – Travaux d'élargissement du trottoir rue des deux ponts (Ile Saint-Louis) et du plateau piétonnier de la Verrerie

La suite du comité des mobilités actives

Prochaine séance du comité le [03/05/2021](#)

Ordre du jour :

- Épaves vélos : procédure et marche exploratoire
- Trotinettes en free-floating : régulation des vitesses dans les espaces piétons
- Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons (autres rues)

A noter pour début 2021 :

- Un séminaire « genre et espace public » avec Shirley WIRDEN, adjointe au Maire de Paris Centre en charge de l'égalité femmes-hommes, a été organisé le 17 mars 2021.
- Souhait de la Mairie de Paris Centre d'organiser un séminaire de formation / rencontre d'acteurs des mobilités actives, dès que les conditions sanitaires le permettront. Notamment les opérateurs de mobilité en « *freefloating* » (sans station)